

Vers un vote par correspondance en France ?

Article rédigé par *RT France*, le 12 novembre 2020

Source [RT France] La proposition d'un sénateur LREM fait réagir.

Alors que la polémique autour du vote par correspondance continue d'enfler aux Etats-Unis, un sénateur de la majorité propose de l'autoriser en France. Ce système avait été supprimé dans l'Hexagone en 1975 en raison de trop nombreuses fraudes. Le sénateur LREM des Hauts-de-Seine, Xavier Iacovelli, a déposé le 5 novembre une proposition de loi visant à autoriser le vote par correspondance en France.

Un timing qui peut surprendre, à l'heure où les Etats-Unis s'enfoncent dans une crise électorale due en partie à la polémique entourant le vote par correspondance, très répandu lors de cette élection en raison de la pandémie de Covid-19. C'est, entre autres, contre de potentielles fraudes liées à cette pratique que Donald Trump s'insurge. Le vice-président du groupe de la majorité présidentielle à la chambre haute justifie cette proposition par la crise sanitaire due au Covid-19, qui doit selon lui entraîner une «adaptation de nos règles démocratiques» afin de «permettre à un maximum d'électeurs de pouvoir s'exprimer lors des prochains scrutins».

Le texte ne donne cependant pas plus de détails, laissant le soin à un décret en Conseil d'Etat de fixer les modalités d'application de ce vote par correspondance. Je souhaite pour ma part qu'on puisse continuer à voter librement dans un isolement. Mais cette proposition ne fait pas l'unanimité au sein de la majorité présidentielle. Le ministre de l'Intérieur lui-même s'y est en effet montré défavorable lors d'une prise de parole le 10 novembre devant l'Assemblée nationale. «Nous ne sommes pas capables aujourd'hui d'être sûrs que ce scrutin, comme le scrutin électronique, soit entièrement incontestable», a ainsi déclaré Gérard Darmanin, faisant état de cas de fraudes qui «peuvent être relevées». «Je souhaite pour ma part qu'on puisse continuer à voter librement dans un isolement», a affirmé le ministre, garant par ses fonctions de la fiabilité des résultats électoraux nationaux en France.

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/france/80534-vers-vote-par-correspondance-france-proposition-senateur-lrem-fait-reagir>